

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Vu et certifié conforme à l'original  
Vu et certifié conforme à l'original



## **LNE**

### **Laboratoire national de métrologie et d'essais**

Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial

Siège social :

1, rue Gaston Boissier

75 015 Paris

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

## **Grant Thornton**

SAS d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 2 297 184 € inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris-Ile-de-France et membre de la Compagnie régionale de Versailles et du Centre 632 013 843 RCS Nanterre

29, rue du Pont

92200 Neuilly-sur-Seine

## **KPMG S.A.**

SA d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 5 497 100 € inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris-Ile-de-France et membre de la Compagnie régionale de Versailles et du Centre Tour Eqho

775 726 417 RCS Nanterre

2, avenue Gambetta

92066 Paris-La Défense Cedex

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

## LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE ET D'ESSAIS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux autorités de tutelle du Laboratoire national de métrologie et d'essais,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les autorités de tutelle nous avons effectué l'audit des comptes consolidés du Laboratoire national de métrologie et d'essais relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français applicables aux établissements publics, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes « 3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation » et 3.10 « Produits constatés d'avance » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose le changement de méthode de présentation comptable lié à la première application du règlement n° 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux comptes consolidés.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

— Le paragraphe « 3.8 Provisions pour indemnités de départ en retraite et engagements similaire » figurant dans les notes annexes des comptes consolidés précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par un actuaire externe.

Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

— Votre groupe constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux litiges, telles que décrits dans les paragraphes « 3.9 Autres provisions » et « 5.9 – Provisions pour risques et charges » figurant dans les notes annexes aux comptes consolidés. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation de ces provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par le groupe pour identifier et évaluer les risques faisant l'objet de ces provisions.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **Responsabilités de l'ordonnateur, de l'agent comptable et des personnes constituant la gouvernance d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à l'agent comptable en relation avec l'ordonnateur d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français applicables aux établissements publics ainsi qu'à l'ordonnateur et à l'agent comptable de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'ordonnateur d'évaluer la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation, et à l'agent comptable de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'établissement ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Etablissement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'ordonnateur et l'agent comptable, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par l'ordonnateur et l'agent comptable de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Établissement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative,

il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 12 octobre 2022

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton**  
**International**

**KPMG**



Brigitte Vaira-Bettencourt  
Associée



Yves Delmas  
Associé

# **LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE ET D'ESSAIS**

Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial

Siège social : 1 Rue Gaston Boissier

75724 PARIS CEDEX 15

**Comptes consolidés au 31 décembre 2021**

## SOMMAIRE

<b>BILAN CONSOLIDÉ</b>	<b>3</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ</b>	<b>4</b>
<b>ANNEXE</b>	<b>7</b>
1. CONTEXTE ET PRÉSENTATION DU GROUPE	7
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE	8
3. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'ÉVALUATION	9
4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	15
5. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT	16



## BILAN CONSOLIDÉ en milliers d'euros

	31/12/2021		31/12/2020		
	Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes	Note
Immobilisations incorporelles	11 115	(8 189)	2 926	2 536	5.1
Immobilisations corporelles	172 133	(128 329)	43 803	43 618	5.2
Immobilisations financières	2 891	0	2 891	2 912	5.3
<b>Total Actif Immobilisé</b>	<b>186 139</b>	<b>-136 518</b>	<b>49 621</b>	<b>49 066</b>	
Stocks et en-cours	109	0	109	40	5.4
Clients et comptes rattachés	20 851	(884)	19 967	19 665	5.5
Autres créances et comptes de régularisation	4 663	(277)	4 386	4 507	5.6
Disponibilités	22 158	0	22 158	12 910	5.7
<b>Total Actif</b>	<b>233 920</b>	<b>(137 680)</b>	<b>96 240</b>	<b>86 187</b>	
Financement de l'actif			39 824	35 892	5.8
Réserves consolidés			13 001	10 423	
Résultat de l'exercice			3 448	2 514	
<b>Total Capitaux Propres</b>			<b>56 273</b>	<b>48 830</b>	
Autres fonds propres			119	(0)	
Provisions pour risques et charges			7 426	7 519	5.9
Emprunts et dettes financières			81	41	5.10
Fournisseurs et comptes rattachés			4 735	4 682	
Autres dettes et comptes de régularisation			27 607	25 115	5.11
<b>Total Passif</b>			<b>96 240</b>	<b>86 187</b>	

Sur l'actif immobilisé l'augmentation de 555 k€ en 2021 est non significative au regard du montant global des valeurs nettes inscrites au bilan, pour autant les immobilisations incorporelles et corporelles augmentent respectivement de 390 k€ et de 185 k€ alors que les immobilisations financières diminuent de 21 k€.

L'augmentation des immobilisations incorporelles à hauteur de 390 k€ est relative en majorité à une augmentation des licences et autres logiciels.

L'augmentation des immobilisations corporelles à hauteur de 185 k€ est relative en majorité à une augmentation des installations techniques, matériel et outillages ainsi que des autres actifs corporels du LNE.

La diminution de 21 k€ des immobilisations financières résulte essentiellement de la diminution des prêts à long terme du LNE.

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ *en milliers d'euros*

	31/12/2021	31/12/2020	Note
Chiffre d'affaires	74 945	68 639	5.12
Autres produits d'exploitation	23 486	23 623	5.13
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>98 431</i>	<i>92 262</i>	
Achats consommés	(4 983)	(5 073)	5.14
Charges externes	(12 608)	(11 429)	5.15
Charges de personnel	(61 606)	(57 963)	5.16
Autres charges d'exploitation	(4 923)	(4 395)	
Impôts et taxes	(3 619)	(3 928)	5.17
Variations nettes des amortissements et des provisions	(6 871)	(6 663)	5.18
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>(94 610)</i>	<i>(89 451)</i>	
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>3 821</b>	<b>2 811</b>	
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissement et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>3 821</b>	<b>2 811</b>	
Charges et produits financiers	54	39	5.19
Charges et produits exceptionnels	17	133	5.20
Impôt sur les bénéfices	(443)	(469)	5.21
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>3 448</b>	<b>2 514</b>	
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>3 448</b>	<b>2 514</b>	
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>3 448</b>	<b>2 514</b>	

La diminution du chiffre d'affaires consolidé de 2020, est essentiellement imputable à la diminution du chiffre d'affaires du LNE (43.938K€). En 2021, celui-ci augmente de 10%.

Les trois activités majeures du LNE à savoir les produits des essais, les produits des étalonnages et de la certification, représentant 83% du chiffre d'affaires global, ont toutes les trois enregistré une hausse, à deux chiffres même pour les étalonnages et la certification.

Les produits d'exploitation sont en croissance de 6 169k€ et les charges d'exploitation sont en augmentation de (5.159) k€.

Le résultat d'exploitation est donc supérieur de 1.010 k€ en 2021 par rapport à 2020.

Le résultat sur les comptes financiers est non significatif ni en termes de montant ni en termes de variation.

La mise en œuvre de la nouvelle nomenclature commune à tous les établissements publics implique des changements en termes de reclassements de comptes, de nouvelles imputations et d'évolution de certaines notions structurantes dans l'analyse des comptes sociaux du LNE et a des impacts de présentation non significatifs au niveau des comptes consolidés.

Le résultat net consolidé est supérieur en 2021 de 934 k€ par rapport à celui de 2020, résulte donc essentiellement de la hausse du chiffre d'affaires enregistrée par le LNE.

**TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE** *en milliers d'euros*

	31/12/2021	31/12/2020
<b><u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u></b>		
Résultat net consolidé	3 448	2 514
Amortissements et provisions	5 996	6 277
Variation des impôts différés	-41	-23
Effet de la création de LNE - LP Asia		-106
Plus/moins values de cession	-1	
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées (générées par l'activité)</b>	<b>9 402</b>	<b>8 662</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	2 340	-1 273
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)</b>	<b>11 742</b>	<b>7 389</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u></b>		
Acquisitions d'immobilisations	-6 916	-6 526
Cession ou réduction d'immobilisations	194	
Créances et dettes sur immobilisations	142	259
Incidence des variations de périmètre		106
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>-6 580</b>	<b>-6 161</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u></b>		
Augmentation (réduction) des financements des actifs	3 932	-2 277
Emission d'emprunts	46	37
Remboursement d'emprunts	-6	-25
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)</b>	<b>3 972</b>	<b>-2 265</b>
Incidence des variations des cours des devises (D)	114	-143
<b>Variation de trésorerie (A+B+C+D)</b>	<b>9 248</b>	<b>-1 180</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>12 910</b>	<b>14 090</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>22 158</b>	<b>12 910</b>

Au final la trésorerie de clôture affiche une augmentation de 9.248 k€.

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES** *en milliers d'euros*

<b>PART DU GROUPE</b>	<b>FINANCEMENT DES ACTIFS</b>	<b>RESERVES CONSOLIDES</b>	<b>RESERVES DE CONVERSION</b>	<b>RESULTAT CONSOLIDE</b>	<b>TOTAL</b>
<b>SITUATION AU 31 DECEMBRE 2019</b>	<b>38 170</b>	<b>5 882</b>	<b>35</b>	<b>4 586</b>	<b>48 672</b>
Variation des financements	(2 277)				(2 277)
Affectation du résultat		4 586		(4 586)	0
Reserves de conversions			(79)		(79)
Résultat de l'exercice				2 514	2 514
<b>SITUATION AU 31 DECEMBRE 2020</b>	<b>35 892</b>	<b>10 467</b>	<b>(44)</b>	<b>2 514</b>	<b>48 830</b>
Variation des financements	3 932				3 932
Affectation du résultat		2 514		(2 514)	0
Reserves de conversions			64		64
Résultat de l'exercice				3 448	3 448
<b>SITUATION AU 31 DECEMBRE 2021</b>	<b>39 824</b>	<b>12 982</b>	<b>19</b>	<b>3 448</b>	<b>56 273</b>

# ANNEXE

## 1. CONTEXTE ET PRÉSENTATION DU GROUPE

### *Contexte*

Le Laboratoire National de métrologie et d'Essais (le « pouvoir adjudicateur » ou le « LNE » dans la suite du document) est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) depuis la loi Scrivener du 10 janvier 1978.

Placé sous la tutelle du ministère en charge de l'Industrie, le LNE offre son expertise à l'ensemble des acteurs économiques et développe des moyens de mesure toujours plus précis.

En application de l'article 13 de la loi n° 85-11 du 3 janvier 1985 relative aux comptes consolidés de certaines sociétés commerciales et entreprises publiques modifié par l'article 136-I de la loi n° 2003-706 du 1er août 2003 de sécurité financière (LSF), les établissements publics de l'État sont tenus d'établir et de publier des comptes consolidés et un rapport de gestion du groupe dès lors qu'ils contrôlent une ou plusieurs personnes morales ou exercent sur elles une influence notable.

### *Présentation du Groupe*

Fondés sur son excellence scientifique et technique, ses travaux constituent le socle de prestations dans plusieurs domaines : étalonnages, essais, certification, formation, assistance technique ; ils permettent d'accompagner les entreprises dans leurs stratégies de compétitivité et d'innovation et la société dans un développement durable et sûr.

Depuis 1997, la mission de service public du LNE est précisée dans le cadre d'un contrat d'objectifs signé tous les quatre ans avec l'Etat. Elle implique l'engagement financier de l'Etat sous forme de subventions annuelles qui permettent au laboratoire :

- d'être le laboratoire national de référence, pour l'industrie, en matière de métrologie ;
- de poursuivre son développement scientifique et technique pour anticiper les besoins nouveaux en matière de mesure et d'essais liés aux évolutions technologiques et aux attentes nouvelles de la société dans les domaines de la sécurité, de la santé, de la qualité et de la protection de l'environnement ;
- de donner une assistance technique aux pouvoirs publics et aux acteurs économiques pour l'élaboration de nouvelles réglementations et normes aux niveaux international, européen et national, la mise au point de nouvelles méthodes d'essais, et la surveillance du marché.

En 2005, les pouvoirs publics lui confient le pilotage de la métrologie française: le LNE est rebaptisé Laboratoire national de métrologie et d'essais et mène les travaux en association avec le CNAM, le CEA et l'Observatoire de Paris.

La pluridisciplinarité technique du LNE offre ses services à plus de 8 000 entreprises dans le cadre de 8 marchés principaux : métrologie, consommation, santé, construction, emballage, transport, environnement, électrotechnique.

Il propose une offre en matière de conformité technique comportant des prestations d'étalonnages, d'essais et d'assistance technique, et de la formation.

Il est par ailleurs organisme de certification. Il apporte ainsi aux entreprises les solutions techniques dont elles ont besoin pour valider la qualité et la conformité de leurs productions, et valoriser celles-ci sur leurs marchés.

## **2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE**

### - Incidence de la crise sanitaire

L'exercice 2021 encore une fois marqué par les dispositions Gouvernementales du covid-19 affiche malgré tout une reprise de l'activité. Le chiffre d'affaires de 2021 enregistre une hausse de 9% par rapport à celui de 2020. Cette hausse porte sur les activités majeures du LNE, à savoir les études et la recherche, les produits d'étalonnages et les produits de la certification.

Sur les effectifs le covid-19 n'a pas eu d'impact, autre que la mise en place de nouvelles organisations en termes d'activité partielle et de chômage partiel pour certains services opérationnels et certaines fonctions support.

### - Inventaire physique des biens immobiliers

A la demande du LNE, le cabinet GALTIER a réalisé au cours du 4<sup>o</sup> trimestre un inventaire physique des biens immobilisés. Ce dernier a remis son rapport préliminaire le 28 décembre. Suite à ce rapport, deux types d'actions restaient à réaliser ; sortir comptablement du module immobilisation 743 biens à mettre au rebut et investiguer davantage la population de biens se trouvant dans une rubrique « écart/questions », notamment les immobilisations ayant une VNC significative.

Cependant ces deux actions nécessitant du temps il fallait intégrer au mieux l'impact de ces constatations dans les comptes 2021.

A cet effet il a été constitué une provision pour risques et charges calculée sur la base de la VNC des biens autofinancés (la sortie des biens subventionnés, même à VNC non nulle, n'aura pas d'impact sur le résultat) comptabilisée au 31/12/2021 à hauteur de 54 k€.

L'intégralité des opérations seront régularisées sur 2022.

### **3. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'ÉVALUATION**

Dans les notes relatives aux états financiers ci-après, les termes « Groupe Laboratoire National de métrologie et d'Essais », « le Groupe » et « LNE » définissent l'établissement public Laboratoire National de métrologie et d'Essais et ses filiales consolidées. L'utilisation du terme « L'établissement public Laboratoire National de métrologie et d'Essais » ou « L'établissement public LNE » caractérise la société mère du Groupe Laboratoire National de métrologie et d'Essais.

Sauf indication contraire, les informations chiffrées des tableaux sont données en milliers d'euros. Les comptes consolidés du Groupe LNE arrêtés au 31 décembre 2021 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France et notamment le règlement ANC 2020.01, applicable à compter du 1er janvier 2021.

La consolidation est régie par l'instruction EP.

Les principales évolutions apportées par ce règlement sont les suivantes :

- Suppression des méthodes préférentielles et introduction d'une nouvelle liste de méthodes obligatoires :
  - o Inscription au bilan du preneur des contrats de crédit-bail et assimilés ;
  - o Etalement des frais d'émission d'emprunt ;
  - o Comptabilisation en charges des frais d'établissement ;
  - o Comptabilisation à l'actif des frais de développement, des frais de création de sites internet, ainsi que les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'un actif ;
  - o Inscription à l'actif des frais d'acquisitions des immobilisations ;
- Nouvelle présentation des états financiers :
  - o Les écarts d'acquisition sont présentés en tant que poste faisant partie des immobilisations incorporelles ;
  - o Les impôts différés actifs et passifs ne sont plus présentés sur des lignes séparées au bilan mais ils sont inclus dans les postes « Autres créances et comptes de régularisation » et « Autres dettes d'exploitation et comptes de régularisation » ;
  - o Au niveau du compte de résultat, deux résultats d'exploitation sont désormais présentés, l'un avant les amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition et l'autre après ces éléments.

Hormis le reclassement des subventions d'investissement qui était reclassé en produit constaté dans les précédentes normes de consolidation, ce changement de référentiel n'a pas eu d'impact dans les comptes consolidés du Groupe LNE..

### **3.1. Principes généraux de consolidation**

#### *Date de clôture des comptes*

Les sociétés consolidées, ont arrêté leurs comptes à la fin de l'année civile.

#### *Périmètre et méthodes de consolidation*

##### *- L'intégration globale*

Les comptes des sociétés dans lesquelles LNE a, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin de maîtriser leur activité sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

En particulier, ce pouvoir est présumé dans les sociétés dans lesquelles LNE exerce directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote.

##### *- L'intégration proportionnelle*

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

##### *- L'intégration par mise en équivalence*

Les titres de participation des sociétés dans lesquelles LNE exerce une influence notable sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. L'influence notable est présumée lorsque LNE détient directement ou indirectement entre 20% et 50% des droits de vote de l'entité.

#### *Méthodes de conversion*

Les comptes des filiales étrangères libellées en devise locale sont convertis en euros de la façon suivante :

- o Les actifs et les passifs sont convertis au taux de clôture ;
- o Les comptes de résultat sont convertis aux taux moyens de l'exercice.

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans un poste spécifique des capitaux propres.

### **3.2. Comptabilisation des acquisitions d'entreprises et des écarts d'acquisition**

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de la juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur le revenu, les coûts ou la valeur de marché.



Lorsqu'elle est positive, la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée dans le bilan consolidé sous le poste « écarts d'acquisition » pour les sociétés consolidées par intégration globale.

Des tests de dépréciation sont réalisés annuellement en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs sur la base du budget projeté sur 3 ans. Les prévisions existantes sont fondées sur l'expérience passée ainsi que sur les perspectives d'évolution du marché et tiennent compte du business plan de l'entreprise.

De tels événements ou circonstances comprennent des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique ou les hypothèses ou objectifs retenus à la date de l'acquisition.

Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle. La valeur actuelle est déterminée en fonction des perspectives de rentabilité, des synergies attendues de l'intégration de l'entreprise aux activités du Groupe ainsi que de la valeur stratégique de cette entreprise pour le Groupe.

Lorsqu'elle est négative, la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée au compte "Provisions pour risques et charges" au passif du bilan et rapportée de façon linéaire au résultat sur une durée de 3 ans avec utilisation du prorata temporis.

### 3.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût de revient et comprennent notamment les éléments suivants :

- les concessions, brevets et droits assimilés acquis auprès de sociétés extérieures au Groupe et amortis sur une période de 3 ans ;
- Les applications et développements informatiques sur une période de 8 ans
- les autres immobilisations incorporelles amortissables amorties sur une période allant de 3 à 5 ans.

Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur actuelle des immobilisations incorporelles et comptabilise un amortissement complémentaire ou une dépréciation si la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur actuelle.

### 3.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition ou de production.

Les composantes d'une immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité estimées, et donc leurs durées d'amortissement, sont significativement différentes.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire par application de taux homogènes au sein du Groupe :

	Durée d'amortissement	Méthode d'amortissement
Constructions	15 à 50 ans	Linéaire
Installations générales des bâtiments	10 à 20 ans	Linéaire
Matériel et outillage	5 à 20 ans	Linéaire

Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur actuelle des immobilisations corporelles et comptabilise un amortissement complémentaire ou une dépréciation si la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur actuelle.

Les biens remis en dotation par l'état, et dont la valorisation a fait l'objet d'arrêtés, figurent à l'actif du bilan dans les différents comptes d'immobilisations concernés.

Ils trouvent leur contrepartie au passif du bilan dans les subdivisions du « 1041 financement des actifs par l'Etat », qui est diminué du montant correspondant lorsque les biens sont restitués à l'Etat

### **3.5. Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont inscrites à leur coût historique d'acquisition incluant, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition (droit de mutation, honoraires ou commissions, frais d'actes). Une dépréciation est constatée si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

### **3.6. Créances et comptes rattachés**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, la valeur actuelle des créances étant déterminée au cas par cas en fonction d'éventuelles difficultés de recouvrement ou de l'exercice de procédures judiciaires ou contentieuses.

### **3.7. Disponibilités**

Les disponibilités incluent les disponibilités en caisse, les dépôts à vue et les placements à court terme très liquides, c'est-à-dire les placements qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Une dépréciation des valeurs mobilières de placement est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

### **3.8. Provisions pour indemnités de départ en retraite et engagements similaires**

le Groupe applique la méthode préférentielle de la recommandation n°2013-02 de l'ANC en matière d'évaluation et comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires. Une mention du montant des écarts actuariels est faite dans la note relative aux engagements hors bilan pour les filiales n'ayant pas appliquée la méthode préférentielle.

### **3.9. Autres provisions**

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs aux risques et charges en cours dans le Groupe. Elles sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables ou en utilisant des méthodes statistiques, selon la nature des provisions.

### **3.10. Produits constatés d'avance**

En 2020 et avec l'application de l'ancien référentiel de consolidation, le CRC 99.02, les produits constatés d'avance comprenaient les subventions d'investissement, initialement classées (avant retraitement de consolidation) en capitaux propres dans les comptes sociaux des filiales exclusivement (les financements externes de l'actif des comptes sociaux du LNE subsistent dans les capitaux propres des comptes consolidés) dont le financement émane du Département, de la Région, de l'Europe et d'un établissement public national (ADEME).

L'application du nouveau règlement de consolidation annule ce retraitement. L'effet du retraitement en 2020 était de 274K€.

### **3.11. Chiffre d'affaires**

Prise en compte du chiffre d'affaires à l'avancement

Le LNE a opté pour la comptabilisation des produits « à l'avancement ». En l'absence à ce jour d'un suivi de la marge par affaire, le LNE procède à une estimation de son chiffre d'affaires à l'avancement selon les dispositions prévues par la note d'organisation n° 074.

Ainsi, afin de rattacher comptablement à un exercice toutes les prestations effectuées au cours de cet exercice (selon leur degré d'achèvement), le dispositif des produits « à l'avancement » permet de comptabiliser les affaires non achevées au 31 décembre.

Pour les affaires relatives aux contrats d'études, la valorisation est fonction du niveau des dépenses comptabilisées au titre de l'exercice.

Pour les autres affaires, deux critères cumulatifs sont pris en compte : le seuil du montant des commandes et le seuil des valorisations à comptabiliser.

Seuil du montant des commandes :

Prestations de certification : les commandes à retenir doivent être d'un montant égal ou supérieur à 2 K€.

Autres prestations : les commandes à retenir doivent être d'un montant égal ou supérieur à 5 K€.

Seuil des valorisations à effectuer :

Prestations de certification : après application du pourcentage d'avancement, le produit à l'avancement ne sera constaté que s'il est d'un montant égal ou supérieur à 1 K€.

Autres prestations : après application du pourcentage d'avancement, le produit à l'avancement ne sera constaté que s'il est d'un montant égal ou supérieur à 2 K€.

### **3.12. Impôt sur les résultats**

La charge d'impôt sur les résultats correspond à la somme des impôts exigibles de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées. Un impôt différé est constaté à la clôture lorsqu'il existe une situation fiscale latente et que la situation fiscale de la société le permet.

La situation fiscale latente résulte :

- des impôts à payer sur certains montants inclus dans les capitaux propres qui, en raison de dispositions fiscales particulières, n'ont pas été soumis à l'impôt sur les sociétés ou ont fait l'objet d'une imposition à un taux réduit ;
- des impôts à payer ou payés d'avance, relatifs à certains produits ou charges inclus dans le résultat comptable d'un exercice, mais imposable ou déductible fiscalement au cours d'exercices différents.

Les impôts différés sont constatés à la suite des retraitements effectués sur les comptes consolidés, et notamment des retraitements d'harmonisation des principes comptables. En raison de leur non-déductibilité, aucun impôt différé n'est constaté sur les dotations aux amortissements des écarts d'évaluation et des écarts d'acquisition.

Le Groupe utilise la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés sont calculés en appliquant les taux d'imposition votés à la date de clôture de l'exercice qui seront en vigueur à la date à laquelle ces différences se renverseront. En conséquence, pour cet exercice le taux utilisé pour les impôts différés est de 25%.

Les impôts différés ont été retenus sur une base nette par entité fiscale. Aucun impôt différé actif n'est calculé si la situation fiscale de la société ne permet pas d'envisager une imputation possible de ces impôts. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Le groupe LNE est structurellement déficitaire. Son déficit a une forte antériorité qui a été aggravée en 2013. Depuis 2016, les résultats du groupe LNE se sont redressés, cependant le contexte étant incertain suite aux différentes crises auxquelles nous faisons face, il a été décidé de ne pas activer les impôts différés.

#### ***Etablissement de la preuve d'impôt***

La preuve d'impôt correspond au rapprochement entre la charge d'impôt total comptabilisée dans le résultat et la charge d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat comptable avant impôt le taux applicable à l'entreprise consolidante, soit l'EPIC LNE, sur la base des textes fiscaux en vigueur.

#### **3.13. Elimination des comptes et transactions réciproques**

Les soldes et les transactions intra groupe ainsi que les pertes et profits résultant de transactions intra groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Les éliminations sont effectuées dans la limite du pourcentage d'intégration lorsque les opérations sont réalisées avec des sociétés intégrées proportionnellement.

#### 4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 31 décembre 2021, le périmètre de consolidation du Groupe LNE, comprend cinq sociétés consolidées par intégration globale et deux par intégration proportionnelle.

##### 4-1 Périmètre de consolidation

Société	Siège social	déc-21		déc-20	
		Pourcentage d'intérêt et de contrôle	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt et de contrôle	Méthode de consolidation
LNE - Laboratoire Nationale de métrologie et d'essais	1, rue Gaston Boissier 75015 PARIS	100,00%	Intégration Globale	100,00%	Intégration Globale
LNE Développement	1, rue Gaston Boissier 75015 PARIS	100,00%	Intégration Globale	100,00%	Intégration Globale
GMED	1, rue Gaston Boissier 75015 PARIS	100,00%	Intégration Globale	100,00%	Intégration Globale
LNE ASIA	Universal Industrial Centre, 19-25 Shan Mei St, Fo Tan, Hong Kong	100,00%	Intégration Globale	100,00%	Intégration Globale
LNE ASIA LP	Unit C, 10/F, Hang Cheong Factory Building 1 Wing Ming Street, Lai Chi Kok, Kowlon, Hong Kong	50,00%	Intégration proportionnelle	50,00%	Intégration proportionnelle
GMED NA	6550 Rock Spring Dr #280, Bethesda, MD 20817, États-Unis	100,00%	Intégration Globale	100,00%	Intégration Globale
CERTISOLIS SAS	50 Avenue du Lac Léman, 73370 Le Bourget-du-Lac, France	50,00%	Intégration proportionnelle	50,00%	Intégration proportionnelle
Sci Georges BESSE	190 rue Georges BESSE 30000 Nimes	50,00%	Intégration proportionnelle	50,00%	Intégration proportionnelle

## 5. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

### Note 5.1 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31-déc.-21		31-déc.-20		Valeur nette	
	Valeur brute	Amort.	Valeur nette	Valeur brute		Amort.
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	10 389	-8 189	2 200	9 383	-7 592	1 791
Fonds commercial	724	0	724	724	0	724
Immobilisations incorporelles en cours	2	0	2	21	0	21
<b>TOTAUX</b>	<b>11 115</b>	<b>-8 189</b>	<b>2 926</b>	<b>10 127</b>	<b>-7 592</b>	<b>2 536</b>

Tableau des immobilisations incorporelles en valeur brute :

VALEUR BRUTE IMMOBILISATIONS (En milliers d'euros)	Valeur brute début Ex.	Augmentations de l'Ex.	Cessions rebuts de l'Ex.	Virement	Ecart de conversion	Valeur brute Fin Ex.
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	9 383	851	0	86	69	10 389
Fonds commercial	724	0	0	0	0	724
Immobilisations incorporelles en cours	21	2	0	-21	0	2
<b>TOTAUX</b>	<b>10 127</b>	<b>854</b>	<b>0</b>	<b>65</b>	<b>69</b>	<b>11 115</b>

Tableau des amortissements:

AMORTISSEMENTS En milliers d'euros	Valeur brute début Ex.	Augmentations de l'Ex.	Cessions rebuts de l'Ex.	Virement	Ecart de conversion	Valeur Fin Ex.
Concessions, brevets et droits similaires	-7 592	-565	0	0	-32	-8 189
<b>TOTAUX</b>	<b>-7 592</b>	<b>-565</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-32</b>	<b>-8 189</b>

## Note 5.2 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31-déc.-21		31-déc.-20			
	Valeur brute	Amort. / Prov.	Valeur nette	Valeur brute	Amort. / Prov.	Valeur nette
Terrains	3 937	0	3 937	3 937	0	3 937
Constructions	74 696	-52 609	22 088	72 920	-50 617	22 304
Constructions sur sol d'autrui	18	0	18	18	0	18
Installations techniques, matériel & outillage	79 725	-67 504	12 221	77 231	-64 614	12 617
Autres immobilisations corporelles	10 474	-8 216	2 257	9 555	-7 549	2 006
Immobilisations corporelles en cours	2 829	0	2 829	1 974	0	1 974
Avances et acomptes s/immo. corp.	453	0	453	763	0	763
<b>TOTAUX</b>	<b>172 133</b>	<b>-128 329</b>	<b>43 803</b>	<b>166 399</b>	<b>-122 781</b>	<b>43 618</b>

Tableau des immobilisations corporelles en valeur brute :

VALEUR BRUTE IMMOBILISATIONS (En milliers d'euros)	Valeur brute début Ex.	Augment. de l'Ex.	Cessions rebuts de l'Ex.	Virement	Ecart de conversion	Valeur brute Fin Ex.
Terrains	3 937	0	0	0	0	3 937
Constructions	72 920	69	0	1 706	1	74 696
Constructions sur sol d'autrui	18	0	0	0	0	18
Installations techniques, matériel & outillage	77 231	2 375	-116	226	9	79 725
Autres immobilisations corporelles	9 555	866	-5	38	20	10 474
Immobilisations corporelles en cours	1 974	2 580	0	-1 725	0	2 829
Avances et acomptes s/immo. corp.	763	0	0	-309	0	453
<b>TOTAUX</b>	<b>166 399</b>	<b>5 890</b>	<b>-121</b>	<b>-65</b>	<b>30</b>	<b>172 133</b>

Tableau des amortissements:

AMORTISSEMENTS / PROVISIONS En milliers d'euros	Valeur brute début Ex.	Augment. de l'Ex.	Cessions rebuts de l'Ex.	Virement	Ecart de conversion	Valeur fin Ex.
Constructions	-50 617	-1 991	0	0	-1	-52 609
Installations techniques, matériel & outillage	-64 614	-3 009	118	3	-1	-67 504
Autres immobilisations corporelles	-7 549	-666	5	1	-8	-8 216
<b>TOTAUX</b>	<b>-122 781</b>	<b>-5 665</b>	<b>123</b>	<b>4</b>	<b>-11</b>	<b>-128 329</b>

## Note 5.3 – Immobilisations financières

Le poste immobilisations financières se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31-déc.-21			31-déc.-20		
	Valeur brute	Prov.	Valeur nette	Valeur brute	Prov.	Valeur nette
Autres participations	10	0	10	10	0	10
Titres immobilisés	0	0	0	0	0	0
Prêts	2 839	0	2 839	2 866	0	2 866
Prêts, cautionn. & aut. Créances	42	0	42	36	0	36
<b>TOTAUX</b>	<b>2 891</b>	<b>0</b>	<b>2 891</b>	<b>2 912</b>	<b>0</b>	<b>2 912</b>

VALEUR BRUTE (En milliers d'euros)	Valeur					
	brute début Ex.	Entrée de périmètre	Augment. de l'Ex.	Diminutions de l'Ex.	Ecart de conversion	Valeur brute Fin Ex.
Autres participations	10	0	0	0	0	10
Prêts	2 866	0	167	-194	0	2 839
Prêts, cautionn. & aut. Créances	36	0	5	0	1	42
<b>TOTAUX</b>	<b>2 912</b>	<b>0</b>	<b>172</b>	<b>-194</b>	<b>1</b>	<b>2 891</b>

Aucune provision n'a été constatée.

## Note 5.4 – Stocks et en-cours

Le poste stocks et en-cours se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31-déc.-21			31-déc.-20		
	Valeur brute	Prov.	Valeur nette	Valeur brute	Prov.	Valeur nette
Matière premières et autres approvisionnement	6	0	6	5	0	5
En cours de production	103	0	103	35	0	35
<b>TOTAUX</b>	<b>109</b>	<b>0</b>	<b>109</b>	<b>40</b>	<b>0</b>	<b>40</b>

Aucune provision.



## Note 5.5 – Clients et comptes rattachés

Le poste clients et comptes rattachés se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31-déc.-21			31-déc.-20		
	Valeur brute	Prov.	Valeur nette	Valeur brute	Prov.	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	20 851	-884	19 967	20 704	-1 039	19 665
<b>TOTAL</b>	<b>20 851</b>	<b>-884</b>	<b>19 967</b>	<b>20 704</b>	<b>-1 039</b>	<b>19 665</b>

Les créances donnent lieu, le cas échéant, à l'enregistrement de provisions pour dépréciation déterminées, client par client, en fonction de l'appréciation du risque de non recouvrement.

Tableau des provisions :

PROVISIONS	31-déc.-21		31-déc.-20			
En milliers d'euros	31-déc-20	Entrée de périmètre	Dotations	Reprise	Ecart de conversion	31-déc-21
Provision pour dépréciation	-1 039	0	-325	494	-8	-884

## Note 5.6 – Autres créances et comptes de régularisation

L'échéancier des créances s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31-déc-21	31-déc-20
Fournisseurs - avances et acomptes	502	382
Créances sur personnel & org. sociaux	72	85
Créances fiscales	2 379	1 769
Etat, Impôt sur les bénéfices	462	1 332
Comptes courants	423	417
Actifs d'impôt différé	50	9
Autres créances	134	322
Charges constatées d'avance	640	468
<b>Total</b>	<b>4 663</b>	<b>4 784</b>

Les comptes de régularisation actif sont exclusivement constitués de charges constatées d'avances.

Provisions sur autres créances :

<b>PROVISIONS</b>					
<b>En milliers d'euros</b>	<b>31-déc-20</b>	<b>Dotation</b>	<b>Reprise</b>	<b>Ecart de conversion</b>	<b>31-déc-21</b>
Provision sur autres créances	-277	0	0	0	-277

Échéancier des créances :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31-déc-2021</b>	<b>Moins d'1 an</b>	<b>Plus d'1 an</b>
Autres participations	10	0	10
Prêts	2 839		2 839
Prêts, cautionn. & aut. Créances	42		42
<b>SOUS TOTAL Créances d'actif immobilisé</b>	<b>2 891</b>	<b>0</b>	<b>2 891</b>
<b>Clients (valeur brute)</b>	<b>20 851</b>	<b>20 851</b>	
Fournisseurs - avances et acomptes	502	502	
Créances sur personnel & org. sociaux	72	72	
Créances fiscales	2 379	2 379	
Etat, Impôt sur les bénéfices	462	462	
Comptes courants	423	423	
Actifs d'impôt différé	50	50	
Autres créances	134	134	
Charges constatées d'avance	640	640	
<b>SOUS TOTAL CREANCES d'exploitation</b>	<b>4 663</b>	<b>4 663</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>28 405</b>	<b>25 514</b>	<b>2 891</b>

### Note 5.7 – Disponibilité

Les disponibilités se présentent ainsi :

<b>VALEUR BRUTE</b>		
<b>En milliers d'euros</b>	<b>31-déc-21</b>	<b>31-déc-20</b>
Disponibilités	22 158	12 910
<b>Disponibilités</b>	<b>22 158</b>	<b>12 910</b>

## Note 5.8 – Financement des actifs

Le compte de financement de l'actif se présente ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31-déc-2021</b>	<b>31-déc-2020</b>
Financement des actifs mis à disposition	5 836	5 836
Financement des autres actifs	33 989	32 334
<b>Total</b>	<b>39 824</b>	<b>38 170</b>

## Note 5.9 – Provisions pour risques et charges

Les provisions couvrent les risques suivants :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31-déc-20</b>	<b>Dotation</b>	<b>Reprise</b>	<b>Ecart de conversion</b>	<b>31-déc-21</b>
Provisions pour litiges	985	165	-190	0	961
Provisions pour risques	19	151	-19	0	151
Autres provisions pour charges	6 515	0	-202	0	6 314
<b>TOTAL</b>	<b>7 519</b>	<b>317</b>	<b>-410</b>	<b>0</b>	<b>7 426</b>

Les autres provisions pour charges concernent principalement la comptabilisation des provisions pour pensions et obligations similaires.

## Note 5.10 - Dettes financières

Les dettes financières se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31-déc-20</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Ecart de conversion</b>	<b>31-déc-21</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (a)	37	46	-6	0	77
Dépôts et cautionnements reçus	4	0	0	0	4
<b>Total Emprunts dettes financières</b>	<b>41</b>	<b>46</b>	<b>-6</b>	<b>0</b>	<b>81</b>

## **5.11 – Echéances des Dettes**

L'échéancier des dettes s'analyse comme suit :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31-déc-2021</b>	<b>Moins d'1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (a)	77	4	37	35
Dépôts et cautionnements reçus	4		4	
Fournisseurs et compte rattachés	4 735	4 735		
Avances, acomptes reçus sur commandes	3 527	3 527		
Dettes sociales et fiscales	17 501	17 501		
Etat - impôts sur les bénéfices	13	13		
Comptes courants passif	141	141		
Dettes s/ acquis. d'actifs	992	992		
Autres dettes diverses	4 702	4 702		
Produits constatés d'avance	731	731		
Sous-total Autres dettes et comptes de régularisation	27 607	27 607	0	0
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>32 422</b>	<b>32 347</b>	<b>41</b>	<b>35</b>

## **Note 5.12 – Chiffre d'Affaires consolidé du Groupe**

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est réparti de la façon suivante :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31-déc-2021</b>	<b>31-déc-2020</b>
Production vendue de biens	5 065	4 544
Production vendue de services	69 220	62 000
Produits des activités annexes	661	2 095
<b>Total</b>	<b>74 945</b>	<b>68 639</b>

## **Note 5.13 – Autres produits d'exploitation**

Le détail des autres produits d'exploitation s'analyse comme suit :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31-déc-2021</b>	<b>31-déc-2020</b>
Production stockée	68	-40
Production immobilisée	219	295
Reprise sur amortissement d'immob.	4 271	4 361
Reprise sur provisions d'exploitation	410	78
Rep./Dépr. sur actif circulant	494	357
Subventions d'exploitation	17 008	17 574
Autres produits et transfert de ch. d'exploitation	1 015	997
<b>Total</b>	<b>23 486</b>	<b>23 623</b>

### **Note 5.14 – Achats consommés**

Le détail des achats consommés s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31-déc-2021</b>	<b>31-déc-2020</b>
Achats de marchandises	15	0
Achats d'études et prestations de services	1 231	1 392
Autres achats	0	100
Achats non stockés de matières et fournitures	3 728	3 574
Achat mp., fourmit. & aut. appro.	10	7
Var. stocks mp, fourmit. & autres appro.	-1	0
<b>Achats consommés</b>	<b>4 983</b>	<b>5 073</b>

### **Note 5.15 – Charges externes**

Le détail des charges externes s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31-déc-2021</b>	<b>31-déc-2020</b>
Sous-traitance	5 096	4 224
Locations et charges locatives	1 575	1 322
Entretien et réparations	1 953	1 802
Autres services	695	925
Rémunération d'intermédiaires & honoraires	758	981
Transports	669	651
Autres charges externes	1 862	1 524
<b>Charges externes</b>	<b>12 608</b>	<b>11 429</b>

### **Note 5.16 – Charges de personnel**

Le poste charges de personnel s'analyse ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31-déc-2021</b>	<b>31-déc-2020</b>
Rémunération du personnel	42 219	40 875
Charges sociales	19 387	17 088
<b>Charge de personnel</b>	<b>61 606</b>	<b>57 963</b>

### **Note 5.17 – Impôts et taxes**

Le poste impôts et taxes s'analyse ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-2021	31-déc-2020
Impôts et taxes sur rémunérations	2 761	2 736
Autres impôts et taxes	858	1 192
<b>Impôts et taxes</b>	<b>3 619</b>	<b>3 928</b>

### **Note 5.18 – Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions**

Le poste dotations aux amortissements, dépréciations et provisions s'analyse ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-2021	31-déc-2020
Dotations aux amortissements immobilisations	6 230	6 150
Dotations / provisions d'exploitation	317	83
Dotations aux provisions sur actif circulant	325	431
<b>Total Dotations aux provisions</b>	<b>6 871</b>	<b>6 663</b>

### **Note 5.19 – Analyse du résultat financier**

Le résultat financier s'analyse ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-2021	31-déc-2020
Autres intérêts et produits assimilés	-10	64
Différences positives de change	53	8
<b>Produits financiers</b>	<b>43</b>	<b>72</b>
Intérêts et charges assimilées	2	0
Pertes de changes	-12	32
Autres charges financières	0	0
<b>Charges financières</b>	<b>-10</b>	<b>33</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>54</b>	<b>39</b>

## **Note 5.20 – Analyse du résultat exceptionnel**

Le poste résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-2021	31-déc-2020
Autres produits exceptionnels	27	35
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>27</b>	<b>35</b>
VNC des immobilisations cédées	1	0
+/- value de consolidation	0	-106
Autres charges exceptionnelles	9	9
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>10</b>	<b>-98</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>17</b>	<b>133</b>

## **Note 5.21 – Charges d'impôts**

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-2021	31-déc-2020
Impôts exigibles	-483	-492
Impôts différés	39	23
<b>(Charges) Produits d'impôt</b>	<b>-443</b>	<b>-469</b>

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle s'établit comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>TOTAL</b>
Résultat net consolidé des sociétés intégrées	3 448
+ Charges (Produits) d'impôt	(443)
<b>Résultat net consolidé avant impôt, écart d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence</b>	<b>3 892</b>
<b>Charge d'impôt théorique à 26,5 %</b>	<b>(1 031)</b>
Impact des différences fiscales permanentes	627
Effets des différences de base	8
Effet des changements de taux d'impôt	
Effet des pertes reportables non activée	(61)
Crédits d'impôts et impôts forfaitaires	17
Différence de taux d'imposition	(3)
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>(443)</b>
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>-11,39%</b>

Les déficits reportables et la provision retraite n'ont pas été pris en compte dans les bases de calcul des impôts différés actifs au regard de leur probabilité d'utilisation incertaine à moyen terme. L'IDA non constaté correspondant aux pertes reportables s'élèverait à 2 979 K€ et à la provision retraite à 1 468K€ soit un total d'impôts différés actifs non constaté de 4 447K€.

## **Note 5.22 – Effectif**

### **Effectif total moyen des permanents**

Les effectifs correspondent à des équivalents temps plein sur l'exercice. Le nombre de salarié du LNE et de ses filiales est de 871 au 31 décembre 2021 dont voici la répartition :

<b>31-déc-2021</b>	<b>Total</b>
Cadre	492
Technicien et agent de maîtrise	341
Ouvrier	5
Employés	33
<b>TOTAL</b>	<b>871</b>

## **Note 5.23 – Rémunération des organes de direction**

Sous couvert de l'article 24-18 du décret du 29/11/83 aucune information ne sera communiquée car cela permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction.

## **Note 5.24 – Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires figurant au compte de résultat consolidé au titre du contrôle légal des comptes s'élève à 69K€.

## **Note 5.25 - Analyse des Risques**

### **Risque de taux :**

La dette financière du groupe LNE a été souscrite intégralement à taux fixe. Il n'est donc pas exposé à un risque d'évolution des taux d'intérêt.

### **Risque de change :**

Aucun des instruments financiers présentés dans les comptes au 31 décembre 2021 ne comprend de risque de change. Tous ces instruments sont en devise de présentation des comptes, soit l'euro. Le Groupe exerce une partie de son activité à l'international ; cette activité est facturée majoritairement en euro et n'est pas susceptible d'être exposée à un risque de change significatif. Chaque entité est en charge de la couverture de ses projets internationaux facturés hors de la zone Euro.



## Note 5.26 – Engagements hors bilan

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Engagements donnés</b>	
	<b>31-déc-2021</b>	<b>31-déc-2020</b>
Ecart actuariel non reconnu /IDR	787	583
<b>Total</b>	<b>787</b>	<b>583</b>

## Note 5.27 – Eléments post-clôture

Depuis le début de l'année 2022, les dernières mesures gouvernementales sur les contraintes du covid-19 s'assouplissent et devraient permettre au LNE de retrouver une organisation telle qu'antérieure aux événements liés à la pandémie.

Début février un nouvel outil EDIFLEX a été mis en place pour un meilleur suivi des marchés de travaux en lien avec le portail Chorus Pro.

L'inventaire physique réalisé par le cabinet GALTIER nous permet depuis début 2022 de rapprocher leurs éléments avec nos comptes d'immobilisations et de procéder aux régularisations qui s'imposent.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 constitue un événement post-clôture. Ce dernier n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31.12.2021, dans la mesure où il s'agit d'un événement relatif à une situation nouvelle. A date, les premières analyses de l'exposition de l'entité conduisent à un impact financier non significatif. Les effets de cette guerre à moyen et long terme sur l'économie et les marchés demeurent à ce stade inconnu et continueront à être appréciés avec prudence.

Paris, le

Le Directeur Général

L'Agent Comptable

